COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2020-072

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 08 septembre 2020

L'an deux mil vingt le huit du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 6 pouvoirs (27 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ <u>Commune d'Airvault</u>: Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais :
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Micheline REAU

6 pouvoirs:

- ✓ Thierry BOUYER a donné pouvoir à Laurent FALACHO
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Gaëtan GARREAU
- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Daniel ROBERT a donné pouvoir à Dominique GUILBOT
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET

Excusés: Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Thierry BOUYER, Daniel ROBERT, Gérard GIRET, Alain JEZEQUEL

Viviane CHABAUTY a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation: Jeudi 03 septembre ayant pour ordre du jour :

GOUVERNANCE

Exercice du droit à la formation des élus

 Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5214-8 et L. 2123-12

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

✓ D'approuver les orientations données au droit à la formation des élus suivantes :

- Les fondamentaux de l'action publique locale
- Les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions
- o Les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, ...)
- ✓ De prévoir pour 2020 au budget un crédit de dépenses de formation de 6 000 €.
- ✓ D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 8 septembre 2020 Le Président, Olivier FOUILLET

Réception par le Préfet : 16-09-2020 Publication le : 16-09-2020 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49 64 93 48